



Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE  
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE  
38210 VOUREY

MAIL : info@commune-vourey.fr  
TEL : 04 76 07 65 19  
FAX : 04 76 07 79 61

www.commune-vourey.fr

## ARRETE DU MAIRE Portant délégation de signature

Le Maire de la commune de Vourey

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015 et la convention en date du 30 mai 2015 par lesquelles la Commune a décidé de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté du Pays Voironnais,
- Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L 423-1, permettant au Maire, pour l'instruction des dossiers d'autorisations ou de déclarations, de déléguer sa signature aux agents chargés de l'instruction des demandes,
- Considérant qu'il est utile, pour le bon fonctionnement du service, de déléguer aux agents responsables de cette instruction la signature de certains actes d'instruction,

### ARRETE 2021 - 072

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique PALLIER, en tant que Directeur du service Aménagement-Planification, pour les actes suivants :

- Notification, modification ou prolongation des délais d'instruction
- Demandes de pièces complémentaires et lettres de remarques
- Consultation des services

**Article 2 :** Copie de tous les courriers cités à l'article 1 sera transmise au Maire de la Commune,

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- à l'intéressée

Fait à Vourey, Le 25 aout 2021

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN  
Le maire